



BUREAU D'IMPOSTURE ET DE CONTROLE

Communiqué à diffuser ! Merci

Communiqué commun de la Coordination Asile
et des députés du Groupe de contact

La Coordination rencontre des députés du Groupe de contact

Lors d'une séance entre la Coordination Asile et des députés du Groupe de contact sur l'asile, le point a été fait sur les propos inacceptables tenus par MM. Rothen et Mermoud à l'encontre de deux célibataires actuellement emprisonnés à Frambois.

Au vu de la crise politique sur les questions liées à l'asile, la Coordination a rencontré des députés du Groupe de contact sur l'asile. Cette séance a été l'occasion de revenir sur les déclarations inadmissibles tenues par M. Rothen, chef du SPOP et M. Mermoud, Conseiller d'Etat en charge du dossier.

Tant les députés que les membres de la Coordination regrettent l'ampleur prise par ce dossier. Il a également été reconnu que les luttes pour la régularisation des « 523 » durent depuis des mois, voire des années et qu'il serait temps de trouver une solution pour que les personnes déboutées puissent obtenir un statut de séjour enfin stable.

Par ailleurs, il a été rappelé que la détention administrative devrait purement et simplement être rayée de la loi. En effet, comment est-il possible d'enfermer des personnes n'ayant commis aucune faute ? Ces pratiques doivent immédiatement être abolies.

Enfin, s'agissant des propos tenus, il a été question du licenciement de M. Rothen et également de la démission de M. Mermoud. En effet, ces deux personnages clés nous ont démontré à moult reprises leur incapacité à négocier, à vouloir trouver des solutions de régularisation et manquant totalement de courage politique face au dictat de Berne.

Durant cette rencontre, il a également été soulevé que M. Mermoud avait changé la procédure de renvoi. Tout seul. En effet, durant le mois de septembre 2004, il avait clairement dit que les personnes seraient soumises aux mesures de contrainte uniquement si elles ne se présentaient pas à l'aéroport suite à leur plan de vol. Tel n'est plus le cas. Les personnes concernées vivent actuellement dans la crainte d'être arrêtées à tout moment. Ce changement de stratégie est odieux.

Concernant la suite du mouvement, il a été exposé à nouveau les différents types d'action, l'imagination étant la force du mouvement.

Il a été décidé de continuer nos luttes pour la régularisation des personnes dites « 523 ».

Bureau d'imposture et de contrôle de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 avril 2005

Pour toute information : Coordination asile (www.stoprenvoi.ch).